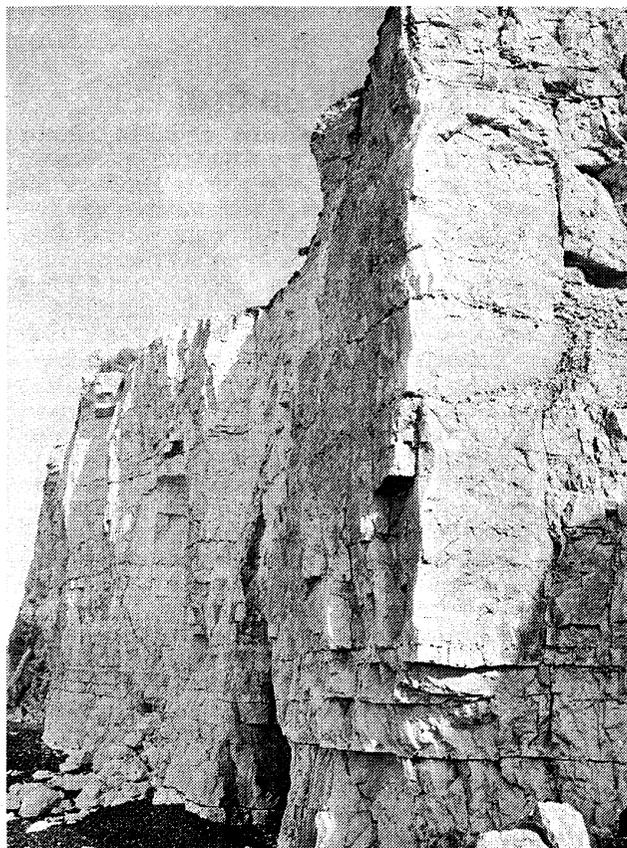


Falaise d'Ault : une association pour la défense du littoral

BRESLE
VIMEU



Le recul de la falaise menace la route et des habitations. Les Aultois se mobilisent.

Les derniers événements qui se sont déroulés à la falaise ont incité une poignée d'habitants d'Ault à créer une association de défense du littoral.

DURANT le dernier conseil municipal d'Ault, dont le sujet principal était les derniers désordres constatés côte de la Montagne, M. Robart avait lancé l'idée de créer une association de défense du littoral, association composée de gens, habitants ou non, sensibilisés par le problème.

Plus d'une vingtaine de personnes assistait à cette réunion qui se déroulait dans une salle de la mairie, parmi lesquelles des conseillers, Mlle Darras, MM. Choquet,

Riquier et Douéroux, ainsi que M. de Wazières, le maire, venu en « simple citoyen ».

A l'ouverture de la réunion, M. Robart expliqua pourquoi il désirait créer cette association : « c'est à force d'en parler, il fallait réunir les personnes concernées dans la commune, essayer de voir comment on pourrait agir pour que la falaise ne tombe pas. Nous avons appris qu'un dossier avait déjà été fait il y a 10 ans. Après plusieurs réunions assez houleuses avec l'ancien sous-préfet, ce dernier nous informa qu'Ault n'était pas obligée de payer. Malheureusement cela fait 15 à 20 ans que sur 100 F, Ault verse 20 F pour la défense contre la mer... »

Peu de communes concernées

« ...Nous avons pensé créer un syndicat des communes du littoral afin d'unir nos forces pour obtenir de l'aide. Sur 150, seules 20 ont répondu. C'est assez navrant de constater que soit les communes ne savent pas lire, soit elles n'ont pas de problèmes ou ne veulent pas se mouiller. Nous avons fait le compte des études réalisées

depuis le début : plus de 2,5 millions de francs ont déjà été dépensés et la falaise recule toujours entre 30 et 50 cm par an. On ne peut rien faire, on n'a pas d'argent mais on ne se laissera pas faire. S'il le faut nous monterons à la sous-préfecture, à la préfecture, on se fera connaître à la télévision ou on invitera le président Chirac à venir. Nous sommes le seul village de la Somme à avoir des falaises et c'est la m... »

Pour sa part, M. de Wazières exprima sa satisfaction devant la création d'une telle association : « Il faut savoir que selon une loi napoléonienne, c'est aux riverains de payer les travaux. Sachez aussi que des personnes qui ont perdu leur bien à cause de la falaise, n'ont perçu aucune indemnité. Il faut se serrer les coudes et de donner les moyens d'agir et arrêter les polémiques stériles. L'avenir de notre commune en dépend ».

Si vous désirez avoir plus de renseignements sur la création de cette nouvelle association, vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou contacter M. Robart au 03.22.60.43.44.